

28 Février, 1935

LA Chambre et le Pays

Sans doute a-t-on fini par admettre que le régime est condamné par l'expérience et par l'opinion, mais on discute chez les Ilotes sur les vainqueurs : les vrais vainqueurs ne sont pas là. Ce n'est pas la Chambre qui a gagné la partie, mais la rue, mais les commerçants, mais les étudiants. Ce n'est pas tel qui doit gouverner mais tel... pour nous, il n'y a de vaincus que les Ilotes.

Pour ceux qui prêchaient naguère que le pouvoir ne se demande pas, qu'il se prend, que de raisons, que de scrupules, que de marchandages! Et quelle panique! On nous proposait deux hommes hier ; ils sont trois aujourd'hui et des deux premiers l'un a disparu.

On nous dit : L'opposition victorieuse, elle s'est ralliée autour du Patriarce. Elle n'est pas parlementaire. Ce n'est donc pas à la Chambre qu'il faut la chercher.

Qu'il faille plus que jamais compter avec Bkerké, nous l'admettons, nous l'avons toujours admis. Tandis qu'il y a trois semaines à peine, l'intervention patriarcale représentait pour les Ilotes¹ une « *excitation directe ou indirecte au désordre* », un « *conflit ouvert avec les représentants des pouvoirs légaux, une rupture avec l'Autorité mandataire* » et le début d'une « *politique d'aventure* ». Comment en vingt jours cette « *politique d'aventure* » a réussi à rallier tout le « *pays réel* », c'est là un mystère qu'ils seraient bien en peine d'expliquer.

Ce « *pays réel* », qu'ils ont presque l'air de vouloir nous opposer, oublient-ils qu'ils voyaient hier dans ses manifestations une « *excitation au désordre* » ? Nous nous chargerons bien volontiers, dans ce cas, de le leur rappeler.

On veut donc à tout prix séparé le pays réel et Chambre.

OR C'EST L'EVIDENCE MEME QU'AUJOURD'HUI AU LIBAN L'OPINION DES MASSES NE SE SEPARÉ EN AUCUNE MANIERE DE CELLE DE LA CHAMBRE.

Dénonçons une fois de plus la sottise et la mauvaise foi de ceux qui croient pouvoir transplanter dans notre pays des raisonnements qui ont cours ailleurs, raisonnement qui, s'il ne correspond déjà pas ailleurs à la réalité, n'y correspondent absolument plus ici.

Les Ilotes s'imaginent que les attaques qu'on dirige contre la Chambre française peuvent être exactement reprises contre la Chambre libanaise. Et entre un pays libre et un pays de mandat où la Chambre constitue, en fait, le seul rempart des libertés nationales, ils ne veulent voir aucune différence.

Mais nous en voyons, nous quelques-unes.

¹ L'Orient, 6 février 1935.

La cause de la Chambre se distingue si peu de celle du pays que des principaux problèmes qui inquiètent aujourd'hui le pays, c'est la Chambre qui s'est inquiétée la première.

Bien avant que ne partit de Caiffa la première protestation contre le Monopole, la Chambre avait protesté contre l'illégalité de la procédure suivie.

Bien avant que la nécessité d'une réforme des tarifs douaniers ne s'imposât à tous les esprits, la Chambre nommait une commission spéciale chargée de s'en occuper.

Bien avant que le régime ne fut si irrémédiablement compromis aux yeux de l'opinion publique, trois membres de la Chambre demandaient une réforme de la constitution.

Bien avant que le Patriarche ne se fut affirmé le champion incontesté d'un nouveau nationalisme libanais, c'est au «JOUR» qu'il déclarait qu'il ne concevait le rétablissement des libertés publiques que dans cadre de la Chambre.

Comment, après tous ces faits, sur la question des réformes fondamentales opposer la Chambre à Bkerké, et à l'opinion sincère et établie de tout le Liban ?